ID: 015-211501200-20220318-DELB20220318_10-DE

Commune de Mauriac (Cantal)

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mil vingt-deux, le dix-huit mars à dixhuit heures, le Conseil Municipal de la Commune de Mauriac était assemblé en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale en date du dix mars, sous la présidence de Madame Edwige ZANCHI, Maire de Mauriac.

Date affichage convocation: 11 mars 2022

Nombre de membres

Afférents au Conseil: 27

En exercice: 27

Qui ont pris part à la délibération : 26

Edwige ZANCHI Cyrille ROLLIN Raymonde THESSANDIER Jean Jacques VAISSIER Olivier PRAT Marvse BONNET Georges ALBESSARD Elisabeth BALADUC Geneviève RONGERE

Jacques SERRAT

Gille FRUTIERE Sabine RIVET

Bruno DUFAYET Guillaume POINAT

Géraud MAZE

Présents:

Audrey LAFARGE Claudine HEBRARD Alain DELASSAT Andrée BROUSSE

Mireille LEOTY Gérard VIOLLE Stéphanie SERIEIX

Etaient représentés :

Béatrice CARTAYRADE ayant donné pouvoir à Raymonde THESSANDIER, Jacqueline BORNE ayant donné pouvoir à Jean Jacques VAISSIER, Sylvie FENIES ayant donné pouvoir à Maryse BONNET, Michel PAPON ayant donné procuration à Jacques SERRAT, Julien CHAMBON ayant donné procuration à Géraud MAZE.

Etaient excusés:

A été désignée en qualité de Secrétaire de séance : Audrey LAFARGE

2022-03-18 / 10

Budget Annexe du Lotissement de la Bessade : compte administratif 2021

Madame le Maire présente les résultats du compte administratif 2021, lesquels sont conformes au compte de gestion du receveur municipal et dont les grandes lignes sont les suivantes :

Section de fonctionnement :

Dépenses	0 €
Recettes	0 €

Section d'Investissement

Dépenses	0€
Recettes	0€

Soit avec les résultats cumulés des exercices antérieurs

Section de fonctionnement

Dépenses	0 €
Recettes	0 €

Section d'Investissement

Dépenses	64 476,49 €
Recettes	0 €

Soit un déficit de 64 476,49 €

Le résultat de l'exercice 2021 (section d'investissement) présente avec les résultats antérieurs, un déficit de 64 476,49 € qui sera repris dans le budget 2022.

Madame le Maire ayant quitté la salle du Conseil Municipal, et sous la présidence de Monsieur Jean-Jacques VAISSIER, adjoint aux finances,

Le Conseil Municipal, Ayant ouï le maire en son exposé, Après en avoir délibéré et à l'unanimité,

Vote	Pour	Abstention	Contre
	26	0	0

APPROUVE le compte administratif 2021 du budget annexe du lotissement de la Bessade.

Fait et délibéré en mairie, les jour, mois et an ci-dessus Au registre sont les signatures

A Mauriac, le 18 mars 2022

DE Maire,

Can Edwige ZANCHI

Envoyé en préfecture le 31/03/2022

Reçu en préfecture le 31/03/2022

Affiché le 31/03/2022

ID: 015-211501200-20220318-DELB20220318_10-DE

Envoyé en préfecture le 31/03/2022

Reçu en préfecture le 31/03/2022

Affiché le 31/03/2022



ID: 015-211501200-20220318-DELB20220318_10-DE

ETAT DES RESTES A REALISER EN INVESTISSEMENT EN DEPENSE

Collectivité : COMMUNE DE MAURIAC

Budget: Lotissement Communal La Bessade

2021

 Compte
 Fonction
 Opération
 Montant prévu
 Montant ordonnancé Montant reste à réaliser

 001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté
 01
 64 476,49 €
 0,00 €
 0,00 €

 Total des dépenses
 64 476,49 €
 0,00 €
 0,00 €

ETRAR01

Etat des restes à réaliser

Page 1 sur 1

Envoyé en préfecture le 31/03/2022

Reçu en préfecture le 31/03/2022

Affiché le 31/03/2022



ID: 015-211501200-20220318-DELB20220318_10-DE